

Ex 3.62 - L'eco-système Tera – Correctif

1. A 2'01" la journaliste résume les deux buts principaux du projet comme suit : "valoriser les échanges économiques" et "créer des activités locales respectueuses de l'homme et de l'environnement".
 - a. Pour chacun de ces buts, identifier à quel type de lien social, selon Tönnies, il se rapproche le plus, en argumentant votre réponse.

La **valorisation des échanges économiques** est un trait qui caractérise plutôt le lien social de type **Gesellschaft**. Tandis que la **création d'activités locales respectueuses de l'homme et de l'environnement** se rapproche plus du lien de type **communautaire**.

En effet, la valorisation des échanges économiques, telle qu'elle est considérée au sein du projet, se rapproche d'une rationalité calculatrice et matérialiste (caractéristique du lien social de type gesellschaft), passant obligatoirement par des échanges plutôt que par le partage.

Quant au souci de produire des activités respectueuses de l'homme et de l'environnement, ce but semble plutôt se rapprocher d'une vision communautaire du lien social qui valorise l'unité entre les êtres humains et qui repose sur une dépendance entre eux et vis-à-vis de leur environnement.

- b. Donner ensuite deux exemples issus de la vidéo qui illustrent des traits caractéristiques de ces types de lien.

Il est important pour cette réponse non seulement que vous identifiez ces éléments (au moins deux par type de lien). Mais surtout que vous proposiez une argumentation convaincante qui prouve votre bonne compréhension des caractéristiques de ces deux types de lien.

En ce qui concerne le type de lien Gemeinschaft, on peut souligner la volonté de **vie en communauté** prônée par le projet d'eco-système. **L'ancrage territoriale** correspond également à ce type de lien caractérisé notamment par une proximité spatiale nous dit Tönnies. Enfin, la **phase initiale du projet** qui visait à constituer un « eco-village » voir « eco-hameau » où s'organisait notamment un **partage des tâches domestiques** est également un exemple de vie en communauté se rapprochant très fort du type de lien social communautaire tel qu'il est décrit par l'auteur, notamment étant guidé par une volonté commune qui est ici celle notamment d'un ancrage et d'une consommation plus locale.

Ensuite, pour ce qui est du type de lien Gesellschaft, de nombreux exemples peuvent être invoqués. Une des qualités du système défendu est qu'il permettrait de **créer de l'excédent**. Cette création d'excédent aurait alors deux avantages qui font écho à des préoccupations du type de lien Gesellschaft. D'une part, cela permettrait de **disposer de plus de temps pour soi**, ceci illustre notamment ce qui unit les individus dans le type de lien sociale, à savoir des considérations de l'ordre de l'intérêt personnel. D'autre part, cette création d'excédent permettrait également de « **vendre à l'extérieur** de notre eco-système pour faire rentrer de l'argent frais » cette « **réserve d'argent frais** » qui est nécessaire « **pour investir** ». Dans cette justification on peut voir d'autres caractéristiques de ce type de lien telles que la valorisation de la rationalité comme orientation de la vie commune ainsi que l'importance de considérations matérielles.

Les projets de monnaie citoyenne et de revenu d'autonomie sont quant eux des exemples où s'articulent les deux types de lien. S'ils sont mentionnés, il est alors important de bien détecter et souligner ce point. Tous deux renvoient d'une part à des considérations plutôt d'ordre matérielles, certes, mais sont guidées par une volonté de solidarité locale et communautaire.

2. Comment les deux types de lien social repérés à la Q1 s'articulent-ils dans le projet Terra ? Vous pouvez entre autres partir pour y réfléchir de deux des dispositifs mis en place : la monnaie locale ; le revenu d'autonomie.

Ce qui renvoie à la **Gemeinschaft** - le local, les valeurs spécifiques d'écologie, de bien commun, etc. - semble constituer l'**élan principal** du projet. **Cependant**, celui-ci **ne nie pas non plus l'importance de la Gesellschaft** : assurer le matériel par le revenu autonomie, l'investissement des euros sauvegardés en contrepartie de la monnaie locale, le souci de garder un chez soi, d'être ouvert sur le village, etc.

Autre façon de penser l'articulation : Le documentaire semble montrer que **le système mis en place n'est pas censé supplanter l'autre système économique** - exclusivement Gesellschaft - **mais de proposer une alternative** pour ceux qui ne s'y retrouvent pas.

3. Une des critiques adressées à Tönnies est son biais normatif en faveur du lien social communautaire. L'évolution des membres du projet (telle qu'elle est relatée à partir de 10'15 par Marie-Hélène Muller) coïncide-t-elle au point de vue de Tönnies sur la Gemeinschaft ?

Non. Au contraire, il semblerait que les individus, s'étant d'abord orientés vers un projet exclusivement communautaire, ont petit à petit souffert de certains des travers de ce type de lien et ont voulu évoluer vers un mode de fonctionnement incluant des caractéristiques du lien social de type sociétal. **Ceci ne coïncide donc pas avec le point de vue de Tönnies pour qui les aspects négatifs de la Gesellschaft sont à rééquilibrer grâce à la Gemeinschaft** (qui est perçue et décrite principalement selon ses traits positifs par Tönnies).